

Paris 30. Jan.
63

Amsterdam ce 20 de Janvier
1663.

Monsieur

207.

Vos commandemens ne me peuvent servir
pour importunité, comme par civilité
il vous a plu l'interpréter par celle
du premier de Decemb. 1662. dont il
vous a plu m'honorer: Je croy
que Monsieur de Zeelhem v^{re}
Fils. vous aura Monsieur. aduerty
de la satisfaction qu'il a receüe
touchant le peu que vous devoient
les Heritiers du feu Recepsseur
vijt en bogast: Estant fort mari
que se ne l'ay^{peu} procurer plus tost,
pour les raisons que j'en ay deduit
aud. s. p. de Zeelhem & auxquelles
par v^{re} permission je me rapporte:
Dieu veuille vous remettre, sans
plus de delay. de v^{re} facheux exil,
en liberté chez luy. en bonne foy
avecq^{un} plus heurieux succet de
v^{re} commission que n'en auez peu
obtenir jusques ores: vous priant
de m'honorer du tiltre com^{me} ie suis

Monsieur

de v^{re} tres humble &
obeyssant serviteur

Ant. van Hise 372

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]



À Monsieur

Monsieur Huygens, Secrétaire de
Royalchem & Cheraliers
Etrangers, au Conseil de
France, de son Adresse de
France d'Orange &c
à Paris

